

2018

**Je voudrais
devenir
agriculteur
en Dordogne**

”



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

**Être bien accompagné,
ça aide à se lancer.**

sommaire

| | |
|---|----|
| La Chambre d'agriculture, mon partenaire au quotidien | 3 |
| Par où commencer ? | 4 |
| Vos interlocuteurs privilégiés | 5 |
| Schéma du parcours à l'installation | 6 |
| Pour vous accompagner, Pack Sérénité | 8 |
| La Chambre d'agriculture | 10 |
| Pourquoi nous faire confiance | 11 |
| Témoignage | 12 |
| Coordonnées siège et antennes | 12 |

La Chambre d'agriculture, mon partenaire au quotidien

Vous les futurs professionnels agricoles qui allez contribuer à la richesse et à la diversité de notre département par la concrétisation de votre projet, vous avez une alliée de taille à vos côtés : la Chambre d'agriculture !

Une fois le cap de l'installation franchi, elle reste votre partenaire au quotidien, elle vous représente auprès de l'État, des collectivités territoriales et des pouvoirs publics.

Elle vous conseille et vous accompagne tout au long de votre vie professionnelle. Les différentes missions qui lui incombent, que ce soit pour l'installation, la

transmission, le développement des exploitations agricoles vous concernent directement et c'est ici que la notion de partenariat basé sur l'échange, le partage des compétences, l'accompagnement et la mise en œuvre de moyens pour atteindre des objectifs communs prend tout son sens.



Jean-Philippe Granger, président
de la Chambre d'agriculture

Des élus à votre écoute

Par leur connaissance du territoire et des enjeux agricoles, les 46 élus qui représentent et dirigent la Chambre d'agriculture de Dordogne, assurent une fonction de représentation des intérêts de l'agriculture et de la ruralité auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels et économiques.

Ces hommes et ces femmes, élus au suffrage universel, sont des professionnels agricoles impliqués, engagés et concernés par les enjeux agricoles de demain. Ils sont comme vous les porteurs et les acteurs des projets de territoires !

Par où commencer ?

Le Point Accueil Installation Transmission,
la porte d'entrée unique à tous les porteurs de projet



La Chambre d'agriculture a été labellisée Point Accueil Installation Transmission (PAIT) et Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (CEPPP).

A ce titre, elle a pour mission :

- d'accueillir tous les porteurs de projet à l'installation et à la transmission,
- de les écouter afin de déterminer leurs besoins,
- de les accompagner dans la réflexion de la définition de leur pré-projet,
- de les informer de façon individuelle et collective,
- de les orienter, pour les jeunes sur les parcours d'installation et pour les cédants sur les différents outils à la cession.

Chaque candidat à l'installation peut bénéficier d'un entretien individuel gratuit et participer à des réunions d'information.

Le Point Accueil Installation Transmission se positionne comme le point d'entrée unique dans le parcours d'installation. Il donne accès au plan de professionnalisation personnalisé (PPP), au dispositif de la Dotation Jeune

Agriculteur (DJA) ou au prêt d'honneur Aquitaine Initiative.

La Chambre d'agriculture oriente également les porteurs de projet sur les aides proposées et les possibilités d'accompagnement par les structures agréées.

Adresse du PAIT :

Chambre d'agriculture Dordogne
Pôle Interconsulaire
295 Boulevard des Saveurs
Cré@vallée Nord
COULOUNIEIX-CHAMIER

Adresse postale :

CS 10250
24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

<https://dordogne.chambre-agriculture.fr/etre-agriculteur/je-minstalle/sinstaller-en-agriculture/>

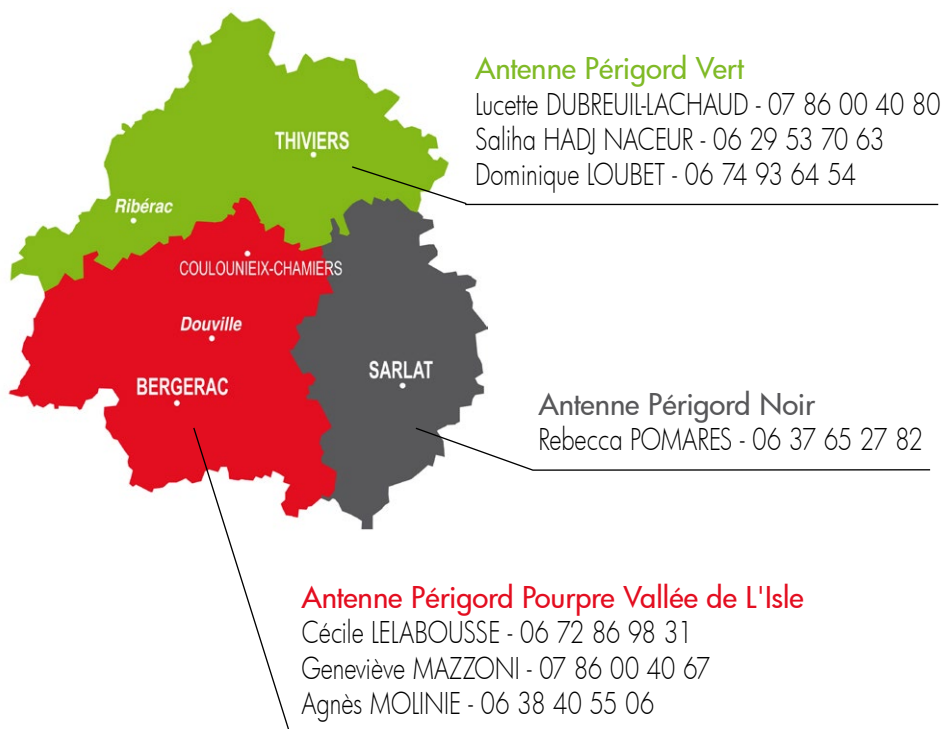
Contact

Françoise GARINEAU
Tél. 05 53 35 88 66
paît24@agriquoi.fr



Vos interlocuteurs privilégiés

Les conseillers de la Chambre d'agriculture interviennent sur l'ensemble du territoire pour vous aider dans votre parcours à l'installation. Vous pouvez compter sur leur expertise, leur écoute et leur réactivité pour vous apporter des solutions adaptées à vos besoins et vous aider à concrétiser votre projet.



Couverture du département

Christophe DEFFARGES

Tél. 07 86 00 40 83

christophe.deffarges@dordogne.chambagri.fr

Notre accompagnement à l'installation



(1) Dotation jeune agriculteur

(2) Plan de professionnalisation personnalisé

(3) Commission départementale d'orientation de l'agriculture



Suivi post installation

Je réalise mon dossier PAC



Constatation
installation

Je bénéficie du versement de 80 % de la DJA



1^{ère} année
d'installation

Je bénéficie du suivi technico-économique



2^{ème} année
d'installation

Je bénéficie du suivi technico-économique



3^{ème} année
d'installation

Je bénéficie du suivi technico-économique



Je sécurise mes engagements DJA



Bilan
Engagement

Je m'assure du versement du solde de la DJA



Contrôle final
DDT(4)

(4) : Direction départementale des territoires

La prestation clef en main, du diagnostic au contrôle final

Vous êtes porteur de projet et vous souhaitez vous installer en agriculture avec les aides DJA ou prêt d'honneur. Passer de l'idée à l'installation jusqu'au suivi technico-économique et réglementaire.

Le parcours à l'installation nécessite un véritable encadrement car il comprend plusieurs étapes qu'il faut franchir méthodiquement. Votre conseiller vous soutient dans toutes les démarches du parcours.

Une offre et un accompagnement sur mesure

Le **pack sérénité** vous permet d'accéder au panel le plus complet des prestations recommandées pour sécuriser votre installation.

Ce pack vous permet de vous appuyer sur un conseiller compétent disposant d'un réseau de personnes qualifiées. Il comprend :

- Un **diagnostic préalable à l'installation**

Au stade de la réflexion, ce diagnostic permet de préciser votre projet et de valider sa cohérence : réalisation d'un état des lieux de la ferme, de la situation de départ en précisant les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces du projet et les conditions de réussite.

- Une **étude économique - plan d'entreprise**

Établir une étude économique est une étape indispensable dans votre projet d'installation. Cette étude qui constitue un support d'appréciation pour l'attribution des aides ou des prêts auprès des financeurs, vous permet de disposer d'une projection économique fiable et claire de votre entreprise sur les 5 premières années (réalisation des objectifs de marge par production, calcul des différents ratios économiques, formalisation des besoins et des conditions de financement...).

- Des modules complémentaires pour sécuriser votre installation

- Une **approche sociétaire** : l'étude économique en accord avec le projet d'installation sociétaire.
- Un **plan d'action technico-économique** des productions : atteinte de mes objectifs.
- Un **appui aux formalités**.
- Un **plan de financement** : optimisation des financements et remise bancaire.
- Un **dossier PAC** réalisé la première année.

• Trois suivis post installation

Ce suivi après l'installation, de 3 ans, vous permettra de faire des points d'étape afin de piloter au mieux votre projet.

Il permettra d'atteindre vos objectifs technico-économiques :

- par une veille annuelle (pendant les 3 ans) de la situation technico-économique des ateliers de production ;
- par une évaluation de la situation économique de l'exploitation (avec comparaison des objectifs fixés par le plan d'entreprise) ;
- par un ajustement du plan d'action.

Notre restitution

- Un diagnostic écrit avec les préconisations du conseiller (réalisé sous 15 jours à 3 mois selon l'évolution de la réflexion).
- Un rétroplanning précisant les démarches à effectuer pour aboutir à la date effective d'installation.
- Remise d'une étude économique sur 5 ans réalisée sous 15 jours à 4 mois selon la maturité de votre projet.
- Le premier dossier PAC réalisé.
- Un suivi annuel écrit pendant 3 ans.

Nos avantages

- Un entretien avec un juriste.
- Une étude économique commentée sur les volets techniques et économiques.
- Une approche du revenu adaptée à chaque situation.
- Un engagement dans le suivi post installation.
- Une veille réglementaire constante.
- Un réseau de fermes de référence.

Tarif global du Pack sérénité*

1 612,50 € HT en individuel et
1 800 € HT en société

* avec la participation du FSE et du Conseil régional.



La Chambre d'agriculture, votre partenaire au quotidien



pour la formation

- > Près de 60 stages proposés
- > Plus de 1 000 stagiaires chaque année
- > Des sessions dans tout le département



**La Chambre d'agriculture de Dordogne,
n°1 pour la formation des professionnels agricoles**



www.afnor.org
Conseil-Formation

pour l'information professionnelle

Accédez à de l'info généraliste

- Une page "Les Echos de la Chambre d'agriculture Dordogne", dans le journal hebdomadaire *Réussir le Périgord*
- Une revue technique annuelle : *Innov'A*
- Une lettre d'information électronique

...et à de l'info plus ciblée

- Bulletins d'informations techniques : bulletins herbe, conseil cultures.
- Bilans agrométéorologies et bulletins gestion de l'eau.
- Observatoires économiques bovin lait et bovin viande.
- Fiches "Regards & Prospective".
- Lettres d'information électroniques pour les éleveurs de palmipèdes gras, les agriculteurs en vente directe, les viticulteurs...

Retrouvez toute l'actualité agricole, nos publications, nos dossiers techniques sur notre site Internet

www.dordogne.chambre-agriculture.fr
et sur Twitter et Facebook.





Pourquoi nous faire confiance

Avec la Chambre d'agriculture mettez toutes les chances de votre côté !

Une vision objective

Nos conseillers apportent un regard extérieur ainsi qu'un conseil en toute objectivité et indépendance.

Notre valeur ajoutée

Nos conseillers sont spécialisés en conseil d'entreprise et ont été formés sur les aspects réglementaires et économiques sur l'installation. Pour vous accompagner, nous nous appuyons sur des référentiels technico-économiques par production. Nous travaillons notamment en réseau avec des organismes officiels locaux et nationaux.

La proximité

Le premier rendez-vous du Point Accueil Installation Transmission (PAIT) peut se réaliser au siège (mardi et jeudi) ou, à votre demande, une fois par mois dans l'une de nos antennes. Après ce premier rendez-vous, le conseiller spécialisé de l'antenne la plus proche de chez vous devient votre référent unique et vous accompagne tout au long de votre projet.

Vous satisfaire, notre priorité

Votre Chambre d'agriculture œuvre en permanence au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires. Pour vous apporter les meilleures réponses, elle s'est engagée dans une démarche de certification de services.

Cette démarche s'appuie sur un référentiel constitué d'engagements qualité orientés vers votre satisfaction, reconnu par l'organisme certificateur AFNOR certification. Votre Chambre d'agriculture confirme ainsi sa démarche de progrès continu en faisant de la qualité une véritable culture d'entreprise.

La Chambre d'agriculture de Dordogne est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF01762), dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Vous satisfaire, notre priorité !



www.afnor.org
Conseil-Formation

- > l'écoute
proche pour mieux vous comprendre
- > la réactivité
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > l'efficacité
des prestations pertinentes au bon moment
- > l'expertise
une large palette de compétences
- > la clarté des informations
pour une relation en toute confiance
- > l'éthique
des valeurs pour le respect de vos intérêts

TÉMOIGNAGE

Fabien et David Prudhomme

SCEA Prudhomme à
Notre-Dame-de-Sanilhac



Fabien et David ont hérité de l'exploitation familiale, auparavant spécialisée dans l'élevage de vaches à viande. Les deux frères ont donné une nouvelle orientation à l'exploitation en se spécialisant dans l'élevage de sangliers. Ensemble, ils ont développé un nouveau projet pour leur entreprise : la construction d'un bâtiment qui abrite une salle de gavage, une salle de séchage, un laboratoire...

Un beau projet familial leur permettant de se consacrer également aux palmipèdes gras (élevage, gavage, abattage, découpe, transformation et vente directe). Les deux frères ont fait appel à la Chambre d'agriculture pour les accompagner dans la concrétisation de ce projet qui représente un investissement de 350 000 euros (HT) et l'accompagnement les a véritablement séduit : « Que ce soit du dépôt de permis de construire jusqu'aux formations, en passant par les modifications de statut, nous sommes vraiment ravis des personnes qui nous ont soutenus. Nous avons eu affaire à des gens compétents et la personne qui délivre le permis de construire nous a même signalé que notre dossier était très bien ficelé. ». Même si les démarches administratives demandent du temps et de la patience, pour eux le jeu en vaut la chandelle : « On le sait qu'il y a beaucoup de papiers et que ça demande du temps mais maintenant si on a envie de s'installer il faut passer par là. ».

Aujourd'hui l'entreprise se porte bien. Les deux frères ont rebondi suite à la crise aviaire de 2015 en développant une nouvelle activité de traiteur.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Adresse physique du siège

Pôle interconsulaire (PIC)
295 boulevard des Sauveurs
COULOUNIEUX-CHAMIERES

Adresse postale

CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9

Tél. 05 53 35 88 88
accueil@dordogne.chambagri.fr

Antenne Périgord Vert

Maison des Services - Rue Henri Saumande
24800 THIVIERS
Tél. 05 53 55 05 09
antenne.pv@dordogne.chambagri.fr

Bureau Ribérac :

Rue du Four prolongée - BP53 - 24600 RIBERAC
Tél. 05 53 92 47 50

Ant. Périgord Pourpre Vallée de l'Isle

Pôle Viticole - 237 rue Bridet - 24100 BERGERAC
Tél. 05 53 63 56 50
antenne.pp@dordogne.chambagri.fr

Bureau Douville :

Maison Jeannette - 24140 DOUVILLE
Tél. 05 53 80 89 38

Antenne Périgord Noir

Place Marc Busson - 24200 SARTLAT
Tél. 05 53 28 60 80
antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

> Ouverture au public
9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h
du lundi au vendredi

Votre référent Installation

NOM : _____

Antenne : _____

Tél. : _____